

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska

Mémoire présenté au président et aux commissaires

Préoccupations en matière de santé
(pour une meilleure compréhension des enjeux psychosociaux)

Préparé par Jacques Levasseur, médecin de famille
25 janvier 2007

Présentation

La vie suit son cours lorsque subitement un bon matin d'avril 2004, Gaz Métro annonce publiquement son intention d'implanter un terminal d'importation massive de gaz naturel liquéfié à Lévis. Partenaire d'un consortium avec Gaz de France et Enbridge, Gaz Métro débute alors la promotion des avantages financiers pour la région et le Québec de son projet.

Les résidants du secteur se questionnent : GNL, méthaniers, conduite cryogénique, environnement, sécurité ? Les questions fusent de toute part, les réponses mal assurées des responsables troublent davantage qu'elles ne rassurent la population concernée. L'opposition s'installe.

Des « environnementeux », « des chiâleux », des « pas dans ma cour » qui pensent bloquer cette source de richesse et d'emplois a-t-on répondu. La division commence. Le contesté projet Rabaska s'installe désormais dans les préoccupations et la vie des résidants du secteur.

Le débat ne durera pas longtemps pense-t-on au début à Beaumont : six mois d'information par un comité « ad hoc », les recommandations de celui-ci et un référendum. Oui ou Non ? C'est NON ! Soulagement, la vie reprendra son cours.

Erreur. Changement de tactique du promoteur, déplacement de certaines installations de quelques mètres vers l'ouest, nouvelle ville hôte. Et le débat recommence. La division aussi. Le territoire cette fois est beaucoup plus vaste, la population moins touchée et donc moins informée.

Le ton monte, les arguments des opposants s'étoffent, le clivage se fait de plus en plus.

Depuis bientôt trois ans les résidants du secteur visé, majoritairement opposés au projet Rabaska, déploient temps, énergie et santé dans ce combat inégal. David contre Goliath.

Depuis bientôt trois ans un stress énorme supplémentaire s'implante dans le quotidien de cette population. Chacun réagit en fonction de ses mécanismes de défense mais tous sont touchés.

Quels sont les impacts prévisibles de cette pression sur cette population ? Comment se débrouille-t-elle, et comment s'en sortira-t-elle ? Les études et relevés requis au préalable pour assurer un suivi psychosocial adéquat n'ont pas été faits. Comment alors prétendre pouvoir intervenir si l'on ne peut apprécier correctement l'évolution des signes ?

Pour savoir où l'on va il faut savoir d'où l'on vient.

Ce texte a pour but de faire comprendre l'évolution de l'état d'esprit des citoyens de la partie est du secteur de Lévis, soit les plus concernés par l'implantation éventuelle de Rabaska, puisqu'il s'agit d'un élément essentiel dont il faut impérativement tenir compte.

Mon nom est Jacques Levasseur. Je suis médecin de famille et président de l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis (APPEL). Je me sens qualifié pour entreprendre cette tâche, non pas en vertu d'un diplôme spécifique en psychosocial, mais en vertu de mes trente cinq (35) années de médecine familiale, dont trente (30) sur la rive sud, et en vertu du fait que je connais bien cette population, pour la côtoyer tous les jours en tant que concitoyen, collègue opposant ou médecin de famille.

Ce texte n'a aucune prétention scientifique diagnostique ou thérapeutique, mais simplement descriptive et informative.

L'anxiété

L'anxiété est une émotion humaine naturelle. Goroll et Mulley (1) nous informent que les troubles anxieux sont présents chez environ 25% de la population au cours de sa vie, estimation qui me semble au-dessous de la réalité clinique vécue quotidiennement dans un cabinet de consultation en médecine familiale.

Quand les capacités d'un individu sont outrepassées, les troubles anxieux ou anxiété pathologique apparaissent. S'ils ne sont pas traités, les troubles anxieux rendent les patients plus vulnérables à une augmentation de la détresse ressentie, détresse à la fois psychique et physique. Les réponses personnelles peuvent varier beaucoup d'un individu à l'autre dépendant des capacités d'adaptation de chacun, de l'intensité du stress ressenti et de sa durée. Les conséquences sur la santé incluent la démoralisation, l'hypochondrie, la dépression, les troubles du sommeil ainsi que de multiples maux physiques invalidant, parmi ceux-ci les troubles digestifs et cardio-vasculaires étant les plus connus.

Les troubles anxieux secondaires à Rabaska sont une réalité dans le secteur. C'est parce qu'elles avaient perçu des signes nets de détresse psychologique dans la population concernée que les départements de Santé publique Chaudière-Appalaches et Capitale-nationale ont procédé à un sondage de perception présenté en cours d'audience (DB 43).

(1) : Goroll & Mulley, Primary Care Medicine, Fifth Edition, 2006, p. 1329

La double agression

Le stress subi par la population présentement résulte d'une double agression. Tous connaissent bien la première. Un projet industriel lourd insiste pour s'implanter dans un secteur à densité humaine relativement élevée sans aucune tradition pour ce genre de développement, sauf une malheureuse astérisque oubliée sur un schéma d'aménagement modifié et inconnue dans l'esprit et dans la réalité de la vie des gens sur place.

Un sentiment d'injustice et d'iniquité sociale s'ajoute à l'inquiétude, au refus et à la frustration de la population.

Il y a aussi une deuxième agression. La réaction favorable au projet auprès de la population éloignée du site, bien alimentée par la publicité accrocheuse du promoteur, engendre un discours de dénigrement, voir de mépris à l'endroit des opposants. Des animateurs de radio en mal de publicité et de cote d'écoute traitent ouvertement la population opposée à Rabaska de tous les maux. Une plainte est même déposée et en partie reconnue au Conseil de presse à l'endroit d'une journaliste d'un quotidien de Québec, pour activités décrites comme potentiellement discutables dans ce dossier.

La démonstration de ce mépris engendre des effets différents chez les citoyens. Le découragement force certains à prendre leur distance. La révolte en stimule d'autres. Dans tous les cas le sentiment d'injustice grandit de même que l'opposition au projet.

Le manque de confiance envers le promoteur

« Je suis contente du BAPE, c'est la première fois qu'on nous écoute pour le vrai »

((dame inconnue, au sortir de la session du BAPE du 13 décembre en soirée))

La simple méfiance qui existait au départ à l'égard du promoteur se transforme pour plusieurs en un manque total de confiance à son égard. Ses promesses encore aujourd'hui répétées à savoir qu'il « ne forcera jamais son projet sur la population » face aux requêtes juridiques que le promoteur entretient (contre une municipalité, et contre un groupe de cent citoyens) sont partie du problème. Le sont également plusieurs de ses arguments jugés inexacts, ainsi que son attitude de dénigrement systématique des opposants en général.

Ce sentiment de méfiance déborde le personnage et imprègne le projet tout entier. Cette méfiance est profonde et persistera au-delà de l'individu, même si celui-ci est remplacé au terme de son rôle de promoteur advenant la réalisation du projet. Alors que la

méfiance cause un sentiment d'insécurité, le manque de confiance renforce le sentiment d'injustice. Les deux ajoutent aux inquiétudes et au stress de la population, et lui rendraient encore plus insoutenables les multiples dérangements annoncés pendant « l'enfer de la construction » et le début de l'exploitation.

Comment est-il possible d'avoir confiance dans un projet inconnu quand on craint celui qui le propose ?

Les mercenaires

Il est normal et sain qu'il y ait des sympathisants au projet. Un discours de fond ne peut être que bénéfique. Après avoir vu les sympathisants refuser un débat public de fond (1), la population opposée à Rabaska a dû en subir les insultes, le dénigrement ainsi que l'envahissement de leur vie privée (2).

Le pouvoir financier important de ces sympathisants, et leur motivation exclusivement centrée sur leurs propres intérêts financiers, rappellent beaucoup l'attitude du promoteur et génère dans la population les mêmes sentiments. Le fait que la quasi totalité habitent en zones très éloignées du site, et très souvent à l'extérieur de la Ville de Lévis (3), n'aide pas non plus à l'acceptation des gestes et paroles de ces nouveaux intervenants dans le dossier.

La Ville de Lévis

« La Ville agit comme si elle avait trois filles et qu'elle décidait d'en vendre une, la plus belle, en sachant qu'elle sera maltraitée mais le fait quand même pour donner davantage à ses autres filles. »

Mme. L.T., Conseil de Ville de Lévis, 20 novembre 2006

Pour plusieurs c'est un sentiment d'abandon qu'inspire l'attitude de la Ville dans ce dossier, pour certains c'est un sentiment de trahison ou d'exaspération. Un groupe de cent citoyens a intenté une requête juridique en Cour supérieure contre la Ville de Lévis.

(1) Le Soleil : « À bon port refuse le débat public », 4 octobre 2006.

(2) Voir Annexe « A » : « L'épisode des pancartes GO ! Rabaska »

(3) Journal Le Peuple, 30 septembre 2006, p. 5.

La première attitude de la Ville pendant longtemps a été de refuser tout débat de fond sur Rabaska, prétextant attendre le BAPE avant de prendre position, le sujet étant trop complexe. Par la suite, la Ville a peu à peu abdiqué de son rôle premier qui est de protéger le citoyen, sa qualité de vie et son droit à un environnement sain, pour prendre de plus en plus ouvertement position en faveur de Rabaska, en raison des enjeux économiques.

La position de la Ville a donc évolué d'un « *on attend le BAPE pour se faire une idée* », à l'aveu d'un « *préjugé favorable envers Rabaska* », jusqu'enfin à l'appui enthousiaste manifesté lors de la signature des protocoles d'entente décrits comme les « *plus généreux de l'histoire* ».

L'opinion publique moins avertie risque de percevoir cet appui, avant le BAPE, comme une validation des arguments du promoteur et une négation de ceux des opposants. Les opposants eux constatent avec dépit que les grands témoignages de support de la Ville envers Rabaska surviennent toujours à quelques heures de l'ouverture des audiences publiques.

Ainsi le 22 janvier 2007 la mairesse faisait la présentation publique du mémoire de la Ville au BAPE, mémoire annoncé comme devant refléter les préoccupations de l'ensemble des citoyens :

«... la concertation de tout le monde, du développeur jusqu'aux socio-économiques locaux et y compris les élus, a permis d'établir "un équilibre entre les impératifs de développement économique du milieu et l'amélioration de la qualité de vie de la population de Lévis et des régions environnantes"»

(Le Soleil, 23 janvier 2007)

Les citoyens les plus concernés se sont sentis oubliés, insultés, reniés.

Au gouvernement provincial

Pour plusieurs résidants du secteur visé, les dés sont joués depuis le début. Le projet est un fait accompli et désiré. Thomas Mulcair est été destitué de son poste de Ministre de l'Environnement en raison de son opposition à Rabaska (1). La première déclaration publique de son successeur en fut une en faveur de Rabaska et le premier ministre lui-même a joint ses bons vœux au projet : « C'est une excellente occasion d'affaire ». Dans son enthousiasme un autre ministre s'est même écrié dernièrement : « Le gaz naturel est une énergie renouvelable ».

(1) : A St-Pierre, Le Journal de Québec : 30 mars 2006, p. 19

« L'acceptation sociale des projets n'est pas aussi nécessaire pour les terminaux méthaniers que le gouvernement voit d'un bon œil. »
Denis Lessard, La Presse, 5 mai 2006

La confiance dans l'appareil politique souffre de ces démonstartions.

Le sondage des directions de santé publique

Les départements de Santé publique Chaudière-Appalaches et Capitale-nationale nous ont informé en première partie d'audience, qu'elles avaient perçu des signes nets de détresse psychologique dans la population concernée. On comprend pourquoi. Ce signal les a mené à effectuer leur sondage sur les perceptions de la population, un sondage fait selon les normes et fort révélateur (DB 43).

Parmi les conclusions du sondage (DB 43, p. 6) deux sont à souligner. Il y a augmentation du stress personnel, des tensions familiales et de voisinage, et parmi les gens en désaccord, une personne sur cinq songe à déménager.

Conclusion

« Pour les heures et les nuits de sommeil perdu, pour les heures de sport et de loisirs en famille, à étudier et comprendre l'évaluation environnementale et conséquemment pour la perte de forme physique et de santé globale et éventuellement, si le projet s'installait, pour la perte de la vue et de la proximité du fleuve, pour la perte possible de nos puits, pour la perte d'air pur, pour la perte de qualité de vie, pour la perte de notre milieu de vie, est-ce que le gouvernement du Québec et Rabaska donneront des redevances pour chaque mètre cube de GNL vendu...? Nous, nous investissons de notre santé et de nos milieux de vie. »

Mme. P.B. (DT 13, p. 76)

Il est indéniable que Rabaska a apporté stress, anxiété et division dans la population concernée. Et il est évident que ce ne sont pas les compensations financières, panacée usuelle du promoteur, qui vont régler cet état de fait.

Il est également indéniable que le concept de santé tel que défini par l'OMS n'est pas respecté.

« une mesure dans laquelle un particulier ou un groupe peut, d'une part, réaliser ses aspirations et combler ses besoins et, d'autre part, modifier son environnement ou y faire face. »
OMS 1984

De même que le concept de qualité de vie tel que présenté par Santé Canada au document DB 35.

L'agression est là, et la liste des symptômes en découlant est longue : peur, insécurité, inquiétude, sentiment d'injustice et d'iniquité sociale, anxiété, détresse, démoralisation, hypochondrie, troubles du sommeil, troubles physiques divers, refus, défaitisme, frustration, découragement, colère, exaspération, méfiance, sentiment d'abandon de trahison ou d'hypocrisie.

Toute la population du secteur visé a été touchée, à différents niveaux en fonction des moyens de défense de chacun.

Certains militent depuis le début, convaincus et confiants, d'autres doivent se contenter d'observer en raison d'obligations diverses. Mais tous subissent le stress. Chacun réagit en fonction de ses forces et de ses faiblesses. La durée d'exposition à ce stress est également un facteur important. Cela fera bientôt trois ans.

Quel sera le bilan net de toutes ces agressions sur la santé des gens ? Cela est tout à fait impossible à préciser. D'autant plus que la pression continuera pendant plus ou moins longtemps selon l'avenir du projet.

Si le projet est refusé par le Ministre, les sympathisants vont être déçus, certains vont perdre des sources de revenus importantes et quelques-uns des investissements appréciables. L'amertume durera quelques semaines, quelques mois et disparaîtra dans le boom économique vécu actuellement dans la région. (1) (2) (3) (4).

(1) Le Soleil : Le Chômage à son plus bas en 30 ans, 6 janvier 2007, p. A36.

(2) Le Soleil : Emploi : Recherche main d'œuvre désespérément, 6 janvier 2007, p. A31

(3) Le Soleil : La région de Québec aux frontières du plein emploi, 25 septembre 2006, p. A3

(4) Le Soleil : Travailleurs recherchés, 25 septembre 2006, p. A3

Si au contraire le projet est accepté, la population du secteur se sentira vaincue et trahie. Les trois années d'enfer de la construction seront particulièrement difficiles. Plusieurs quitteront le secteur mais les blessures ne disparaîtront jamais.

Le comité de suivi proposé par le promoteur pour prendre charge de ces questions et tenter de trouver des solutions, ne réglera rien de l'amertume et des conflits et deviendra rapidement lui-même une source de division.

Les difficultés iront en s'accroissant.

REQUÊTE

Ce texte avait pour but de faire comprendre l'évolution de l'état d'esprit des citoyens les plus touchés par l'implantation éventuelle de Rabaska. À vous de tirer vos propres conclusions, monsieur le président et messieurs les commissaires, puisque c'est le devoir que vous avez accepté.

Permettez-moi de vous demander d'exprimer clairement le résultat de votre réflexion au Ministre.

Si vous croyez sincèrement que ce projet doit se réaliser, dites-le haut et fort. Si vous croyez qu'il n'a pas sa place, dites-le explicitement. Le pire service à rendre à cette population serait de prolonger l'indécision. Il est temps que cela finisse. Merci.

Jacques Levasseur m.d.

Conseil médical du Canada, licence 36,141

Collège des Médecins et chirurgiens de la province de Québec, licence 73,377

Membre :

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

Association des médecins de langue française du Canada

Association des médecins omnipraticiens de la Côte du sud

Membre actif Clinique médicale de St-Henri

Membre du département d'obstétrique Hôtel Dieu de Lévis (1976 à 2006).

Président l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis (APPEL)

Annexe « A »

L'ÉPISODE DES PANCARTES « GO ! RABASKA »

En une seule nuit, la veille de la visite du site par les commissaires du BAPE, à l'aide de camions avec échelles, une multitude de pancartes « GO ! RABASKA » fut installée à tous les deux poteaux du secteur convoité par des partisans du projet Rabaska, histoire de contrer les nombreuses pancartes des opposants installées depuis deux ans et donner aux commissaires une illusion d'égalité d'opinion dans le secteur.

Nous ne présumons aucunement que le promoteur soit à l'origine de ce maquillage, mais nous tenons à souligner que cet épisode est tout à fait représentatif de l'idée que la population concernée se fait de l'évolution du dossier Rabaska : envahissement de terrains résidentiels privés sans consultation et sans permission, préparation et installation cachées pour éviter toute opposition locale, tentative pour donner une fausse apparence de légitimité, le tout grâce à des moyens financiers sans limite, effectué par des individus ne résidant pas dans le secteur et à la solde d'entrepreneurs motivés uniquement par des avantages financiers immédiats pour eux-mêmes.

À l'inverse il faut souligner toute la représentativité et la légitimité de la première série de pancartes installées depuis plus de deux ans, celles contre le projet Rabaska : installées par des bénévoles, grâce à des contributions modestes des résidants, après visite et demande de permission auprès de chacun des propriétaires des terrain concernés.

Heureusement, le message livré peut être interprété de bien des façons : pour nous du secteur envahi, le « GO ! RABASKA » se lit « PARTEZ ! RABASKA ». C'est la façon que nous avons choisie pour supporter ces pancartes imposées.

Jacques Levasseur
Opinion du lecteur
Le Soleil 8 décembre 2006